

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES
et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, ANNECY, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})

Trésorier : M. P. MIGNOT, 4, rue Eugène-Manuel, Villeurbanne (Rhône).

ABONNEMENT ANNUEL : France et Colonies Françaises : 700 francs — C.C.P. Lyon 101-98
Etranger 800 francs

aequatus L.,
coeruleus Deger.
Attelabus
nitens Scop.
Apion
stolidum Germ.,
onopordi Kirb.,
fuscirostre F.,

pomonae F.,
radiolus Kirb.,
aeneum F.,
urticarium Herbst.,
miniatum Germ.,
cruentatum Walsh.,
rufirostre F.,
seniculum Kirb.,

curtirostre Germ.,
marchicum Herb.,
malvae F.,
atomarium Kirb.,
flavipes Payk.,
nigritarse Kirb.,
apricans Herb.,
aestivum Germ.,

(à suivre)

**SUR LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE
DE QUELQUES NOCTUELLES RECEMMENT SIGNALEES
DE FRANCE : *CHERSOTIS RECTANGULA* Schiff.
et *MYTHIMNA ALOPECURI SYRIACA* Osth. (Lép. Noctuidae) ***

par Cl. DUFAY

(Attaché de Recherches au C. N. R. S.).

1. *Chersotis rectangula* Schiff.

Chersotis andereggii Bsd. n'est pas une forme ou une sous-espèce de *Ch. rectangula* Schiff., mais, comme l'a démontré Ch. BOURSIN ¹, elle constitue une espèce entièrement distincte de celle-ci. Alors que *Ch. andereggii* est assez répandu dans les Alpes occidentales et existe dans les Pyrénées, *Ch. rectangula* n'était donc pas connu de France avant que Ch. BOURSIN ne le signale de La Bessée-sur-Durance (Hautes-Alpes) d'après 3 ♀ ♀, qui y ont été prises en juillet 1943 ².

Les différences dans l'aspect externe de ces deux espèces sont les suivantes : la forme nominative alpine de *Ch. andereggii* est d'une taille moyenne un peu plus petite que celle de *Ch. rectangula* ; la coloration générale n'est pas exactement la même dans les deux espèces : chez *andereggii* les ailes antérieures sont d'un brun noir mat, chez *rectangula* elles sont d'un brun plus chaud, un peu rougeâtre ou un peu violacé ; les postérieures sont d'un gris plus clair chez *andereggii* avec la base blanchâtre, tandis que chez *rectangula* elles sont nettement plus sombres, d'un gris-noirâtre, même à la base où le gris est seulement un peu dégradé. Les dessins des antérieures sont bien apparents dans les deux espèces, mais chez *rectangula* les lignes jaunes délimitant les taches réniforme, orbiculaire et claviforme sont mieux indiquées, plus distinctes, tandis que les taches noires, en particulier celle entre la réniforme et l'orbiculaire, sont moins étendues que chez *andereggii* et se détachent moins du fond de l'aile ; par contre les points noirs à la côte sont plus marqués chez *rectangula* que chez *andereggii*. De plus, l'abdomen est d'un gris plus foncé chez *rectangula*, et les franges des postérieures sont plus claires, plus blanches chez *andereggii*.

* Contribution à l'étude de la faune entomologique des Basses-Alpes. IX. — Voir VIII : *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 27^{me} année, 1958, 3, p. 64, pl. 1.

1. *Zeitschr. f. Lep.*, II, 1952, p. 52, paragr. 27.

2. *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 26^{me} année, 1957, 8, p. 208.

Les caractéristiques des armures génitales de ces deux espèces, d'ailleurs figurées par Ch. BOURSIN (« *Bonner Zool. Beitr.* », 5 Jahrg., 1954, 3-4, pl. XII, fig. 70 & 71), ont été fort bien mises en évidence par cet auteur ².

D'après Ch. BOURSIN (*loc. cit.*), *Ch. rectangula* est signalé avec certitude de Hongrie et est très commun en certaines régions d'Autriche, il existe aussi dans la chaude vallée du Rhône, dans le Valais, et, en Italie, dans la haute vallée de l'Adige et dans les Abruzzes, ainsi qu'en Transylvanie. Dans ces régions ce serait une espèce de basse altitude se trouvant déjà à un niveau de 300 m et dépassant à peine 1000 m.

Cependant, j'ai capturé cette espèce, encore très peu connue en France, à une altitude relativement élevée : environ 1700 m, dans la Montagne de Lure (Basses-Alpes) sur le chemin entre le refuge et le sommet : 6 ex. (Ch. BOURSIN vidit), attirés à la lumière d'une lampe à vapeur de mercure alimentée par un groupe électrogène, 17 et 18-VII-1958. Leur taille varie de 28,5 mm à 31,5 mm, et est donc très inférieure à celles des ♀ ♀ prises à La Bessée (37 mm). Ils ont été pris à la limite de la hêtraie et un peu au-dessus, dans la zone « pseudalpine » comportant surtout des éboulis, des fragments de pelouses piquetées de *Juniperus alpina*, pelouses à *Gentiana lutea* où se mélangent des plantes à affinités méridionales et d'obédience alpine, à cause sans doute du climat à la fois méditerranéen par le régime des pluies, et alpestre par la température, ainsi qu'en raison du sol, ou plutôt du sous-sol presque à nu, calcaire.

Dans ce biotope se trouvent, avec *Chersotis rectangula*, d'autres noctuelles montagnardes, soit eurosibériennes, soit méditerranéo-asiatiques ou atlanto-méditerranéennes ³ : *Euxoa decora simulatrix* Hb., *Euxoa recussa* Hb., *Standfussiana lucerneae cataleuca* Bsd. ⁴, *Rhyacia latens* Hb., *Rhyacia grisescens* Fab., *Rhyacia helvetina* Bsd., *Chersotis alpestris* Bsd., *Chersotis elegans* Ev., *Diarsia mendica* Fab. (*festiva* Schiff.), *Amathes ashworthii candelarum* Stgr., *Blepharita anilis* Bsd., *Apamea platinea* Tr., etc. J'y ai capturé aussi *Melitaea varia* Mey.-Dür (J. BOURGOGNE vidit), autre espèce alpine, d'ailleurs assez commune aux environs de La Bessée (Hautes-Alpes), qui ne semblait pas connue de la chaîne Montagne de Lure-Mont Ventoux, bien qu'elle ait été découverte déjà bien à l'écart de son aire de répartition strictement alpine, dans une région voisine : la Montagne de Chamouse dans les Baronnies, par H. DE LESSE ⁵.

Chersotis andereggi Bsd. qui, d'habitude, ne se rencontre guère qu'entre 1500 et 2500 m d'altitude, existe cependant plus bas, puisque j'ai pris cette espèce près de La Bessée-sur-Durance (Hautes-Alpes) en chassant par le même procédé sur les bords de la Gyronde, aux environs de 1000 m. Dans cette région de La Bessée, les deux espèces, *rectangula* Schiff. et *andereggi* Bsd. cohabitent donc.

La présence de *Ch. rectangula* en plus haute altitude dans la Mon-

3. Le peuplement en Lépidoptères de la Montagne de Lure sera étudié plus en détail ultérieurement, dans un travail d'ensemble sur les Lépidoptères de toute cette région des Basses-Alpes.

4. Je remercie vivement M. Ch. BOURSIN qui m'a déterminé cette espèce et a bien voulu examiner mes *Chersotis rectangula*.

5. H. DE LESSE, « Sur la présence de quelques reliques alpines dans la Drôme », *Rev. Fr. Lépidopt.*, XII, 1949, 2, p. 61.

tagne de Lure provient très probablement du fait que son sommet constitue un îlot-refuge où une flore et une faune alpines peuvent se maintenir dans une région méditerranéenne où le climat ne leur permettrait sans doute pas de subsister plus bas. Il pourrait donc exister aussi sur certains sommets froids de la Drôme où ont été découvertes des reliques alpines comme *Melitaea varia* et *Polyommatus eros* O. (DE LESSE, loc. cit.) ainsi que dans le massif du Ventoux. De toute façon, cette capture étend nettement vers l'Ouest l'aire de répartition de *Chersotis rectangula*, la Montagne de Lure constitue en effet la localité la plus occidentale d'où il est connu actuellement, ce qui est d'autant plus intéressant qu'il arrive en France à l'extrême limite de sa répartition vers l'Ouest.

2. *Mythimna alopecuri* Bsd. f. *syriaca* Osth.

Cette espèce a été découverte assez récemment en France, dans plusieurs localités du Sud-Est. E. DE LAEVER en a pris un ♂ et une ♀ à Volonne (Basses-Alpes) et un ♂ à La Voulte-sur-Rhône (Ardèche) en avril 1950 ⁶. Ainsi que je l'ai déjà signalé dans une note précédente ⁷ où j'ai décrit brièvement les caractères externes permettant de différencier *Mythimna alopecuri syriaca* Osth. de *M. sicula scirpi* Dup., j'ai capturé un ♂ le 16 mai 1950, puis un assez grand nombre d'exemplaires de 1953 à 1958 à St-Michel-l'Observatoire (Basses-Alpes) où *Mythimna alopecuri syriaca* Osth. est relativement assez commun. E. BROS DE PUECHREDON l'a aussi trouvé à Digne ⁸.

A ces quatre localités, les seules en France d'où était connue jusqu'à présent cette noctuelle, s'ajoute une cinquième : en effet un exemplaire ♂, figurant dans ma collection, a été pris par M. M. CHOUX, de Liège, le 22-IV-1957 à Moustiers-Sainte-Marie (Basses-Alpes) qui se trouve, il est vrai, toujours dans la même région, à environ 27 km au sud de Digne.

L'aire de dispersion en France de *Mythimna alopecuri* se trouve, de ce fait, quelque peu étendue vers le Sud-Est. Il est probable, étant donné sa ressemblance superficielle avec *Mythimna sicula scirpi* Dup., espèce bien commune dans tout le Sud-Est de la France, que *M. alopecuri syriaca* Osth. doit être très souvent négligé et sans doute plus répandu en réalité que ne l'indiquent ces cinq localités. L'habitat en France de cette noctuelle, typiquement méditerranéo-asiatique, du groupe steppique (Irak, Anatolie, Sud de la Russie, Roumanie ? ; Sud-Est de la France), doit englober toutes les régions sèches et arides de moyenne altitude dans les Basses-Alpes et peut-être dans d'autres départements du Midi de la France, comme le montrerait sa capture faite par E. DE LAEVER à La Voulte-sur-Rhône (Ardèche).

(Laboratoire de Zoologie Générale, Faculté des Sciences de Lyon).

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 10 janvier 1959.

6. E. DE LAEVER, « Un *Leucania* nouveau pour la faune française », *Rev. Fr. Lépidopt.*, XIII, 1952, p. 282, pl. XIII.

7. « Note sur *Mythimna alopecuri* Bsd. », *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 22^{me} année, 1953, 10, p. 224.

8. E. BROS DE PUECHREDON, « *Mythimna alopecuri* Bsd. f. *syriaca* Osth. à Digne », *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 24^{me} année, 1955, 10, p. 96.